

Démarche : Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires
Organisme : service famille

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Voici ce qu'il faut savoir sur le « plan Mercredi »

Pour qui ?

- les enfants de 4 ans à 12 ans.

Où ?

- à la base de loisirs Chloro'Lys pour les enfants de 7 à 12 ans.

- à l'école maternelle Les petits Châtelains pour les enfants de 4 à 6 ans.

- Les repas seront pris au restaurant scolaire le Millenium. Une navette assurera le transport des enfants au départ de Chlorolys.

Combien ?

Le tarif appliqué est lié au dispositif LEA (Loisirs Équitables Accessibles) de la CAF, donc fonction du Quotient Familial, selon quatre barèmes. Seul, le prix du repas (3,50€) est fixe.

Quand ?

A partir du mercredi 11 septembre, puis chaque mercredi en période scolaire.

Comment ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 26 août. L'inscription est obligatoire à l'année et les réservations s'effectuent à la période et/ou à l'année. Les nouvelles inscriptions ou de dernière minute « urgence » seront possibles en fonction des places libres.

Plus d'informations sur : <http://www.ville-estaires.fr/actualites/event-825-accueil-du-mercredi.html>

Représentant légal 1

Nom/Prénom

Adresse

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Téléphone domicile

Téléphone portable

Adresse email

Profession

Téléphone employeur

Représentant légal 2

Nom/Prénom

Adresse

Téléphone domicile

Téléphone portable

Adresse email

Profession

Téléphone employeur

Aides

Numéro d'allocataire CAF

Lieu de votre CAF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis d'imposition

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Si vous n'avez pas de numéro d'allocataire, merci de fournir une copie de votre avis d'imposition.

Bénéficiez-vous de l'aide du CCAS ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Enfants de la famille

Enfant 1

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

L'enfant peut-il repartir seul ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Ecole de l'enfant

J'inscris mon enfant à la période ou aux périodes suivante(s)

Il est possible de sélectionner plusieurs périodes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Période scolaire 1 : du 11 septembre au 16 octobre 2019

Période scolaire 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019

Période scolaire 3 : du 08 janvier au 12 février 2020

Période scolaire 4 : du 04 mars au 08 avril 2020

Période scolaire 5 : du 29 avril au 01 juillet 2020

Enfant 2

Nom

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Prénom

Date de naissance

Adresse

L'enfant peut-il repartir seul ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Ecole de l'enfant

J'inscris mon enfant à la période ou aux périodes suivante(s)

Il est possible de sélectionner plusieurs périodes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Période scolaire 1 : du 11 septembre au 16 octobre 2019

Période scolaire 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019

Période scolaire 3 : du 08 janvier au 12 février 2020

Période scolaire 4 : du 04 mars au 08 avril 2020

Période scolaire 5 : du 29 avril au 01 juillet 2020

Enfant 3

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

L'enfant peut-il repartir seul ?

Cochez la mention applicable

Oui

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Non

Ecole de l'enfant

J'inscris mon enfant à la période ou aux périodes suivante(s)

Il est possible de sélectionner plusieurs périodes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Période scolaire 1 : du 11 septembre au 16 octobre 2019
- Période scolaire 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019
- Période scolaire 3 : du 08 janvier au 12 février 2020
- Période scolaire 4 : du 04 mars au 08 avril 2020
- Période scolaire 5 : du 29 avril au 01 juillet 2020

Enfant 4

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

L'enfant peut-il repartir seul ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Ecole de l'enfant

J'inscris mon enfant à la période ou aux périodes suivante(s)

Il est possible de sélectionner plusieurs périodes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Période scolaire 1 : du 11 septembre au 16 octobre 2019
- Période scolaire 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019
- Période scolaire 3 : du 08 janvier au 12 février 2020
- Période scolaire 4 : du 04 mars au 08 avril 2020

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Période scolaire 5 : du 29 avril au 01 juillet 2020

Enfant 5

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

L'enfant peut-il repartir seul ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Ecole de l'enfant

J'inscris mon enfant à la période ou aux périodes suivante(s)

Il est possible de sélectionner plusieurs périodes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Période scolaire 1 : du 11 septembre au 16 octobre 2019

Période scolaire 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019

Période scolaire 3 : du 08 janvier au 12 février 2020

Période scolaire 4 : du 04 mars au 08 avril 2020

Période scolaire 5 : du 29 avril au 01 juillet 2020

Enfant 6

Nom

Prénom

Date de naissance

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Adresse

L'enfant peut-il repartir seul ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Ecole de l'enfant

J'inscris mon enfant à la période ou aux périodes suivante(s)

Il est possible de sélectionner plusieurs périodes.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Période scolaire 1 : du 11 septembre au 16 octobre 2019

Période scolaire 2 : du 06 novembre au 18 décembre 2019

Période scolaire 3 : du 08 janvier au 12 février 2020

Période scolaire 4 : du 04 mars au 08 avril 2020

Période scolaire 5 : du 29 avril au 01 juillet 2020

Personnes autorisées à reprendre l'enfant ou les enfants :

Informations

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à régler la somme correspondant aux frais de d'inscription.

1) Dans le cadre des activités organisées durant les accueils du mercredi, les parents sont informés que des photos ou des vidéos peuvent être réalisées et diffusées (blog, affiches, articles...). Ces photographies ne feront en aucun cas l'objet de diffusion ou d'utilisation commerciale. Si les parents le souhaitent, ils peuvent s'y opposer en envoyant un courrier au service Enfance/Jeunesse de la mairie d'Estaires.

2) Dans le cadre des activités organisés durant les accueils du mercredi, les parents sont informés que des moyens de transports tels que les mini-bus de la ville ou de location peuvent être utilisés pour les différents déplacements.

3) Pour la sécurité de votre enfant, vous devez remplir la fiche sanitaire.

4) Selon l'article L227-5 du code de l'action social et des familles, l'organisateur vous informe de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels il participe.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je reconnaiss avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage, sans réserve à le respecter.

<http://www.ville-estaires.fr/media/reglement.pdf>

Cochez la mention applicable

Oui

Fiche d'inscription au plan mercredi 2019 à Estaires

Non

Je reconnais avoir pris connaissance de la grille tarifaire

http://www.ville-estaires.fr/media/grille_tarifaire_plan_mercredi.pdf

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En complétant ce formulaire, j'accepte que mes données personnelles soient collectées pour l'inscription au plan mercredi.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Fait à

Fait le

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche sanitaire enfant 1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche sanitaire enfant 2

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche sanitaire enfant 3

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche sanitaire enfant 4

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche sanitaire enfant 5

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Fiche sanitaire enfant 6